

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:

21 FEV. 2011

BUREAU DU COURRIER

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 21. Fev. 2011
Et publication ou affichage
du : 28. Fev. 2011



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 9 février 2011

Salle de la C.C.P.O. à Mauguio

DELIBERATION n° 5-09-02-2011

Objet : Nouvelle convention de partenariat technique SYMBO, Chambre d'Agriculture, SUAMME, pour la mise en œuvre des MAET

	Délégués titulaires		Délégués suppléants
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	Pierre ADOUE
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC présent
	Michel MARTIN	procuration Mr Ganibenc	Cyril ROUQUETTE
	Alain AQUILINA	procuration à Mr Chalot	Jacques HELSEN
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	procuration à Mr Raymond	Jacques GRAU
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBOIS	procuration à Mr Barral	Bernadette VIGNON
	Hervé DIEULEFES	présent	Didier MARTINEZ
	Jean Michel ROUX	procuration à Mr Montiel	Robert PISTILLI
	Richard PITAVAL	présent	Patrick LAOUT
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET
	Luc CLAPAREDE		Laurent JAOUL
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR
	Alain BARRANDON	procuration à Mr Pellet	Jean Luc MEISSONNIER
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr Pellet	Pierre DUDIEUZERE
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET
	Yvon PRADEILLE	présent	Christian JEAN
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA
	Michel GUIBAL	Procuration à Mr Barral	Christophe MORALES
	Cyril MEUNIER	Procuration à Mr BARRAL	François LIBERTI
	Monique PETARD	excusée	Frédéric LAFFORGUE

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le projet agro-environnemental Territoire « Etang de Manguio et ses marges » constitue le volet agricole du Document d'objectifs des sites Natura 2000 « Etang de Manguio ».

Depuis 2009, sa mise en œuvre a permis de financer 7 contrats agricoles, dont les bénéficiaires sont essentiellement des manadiers, pour un montant global d'aides s'élevant à plus de 130 000 € pour les 5 ans à venir.

Le SYMBO est animateur de ce programme, reconduit en 2011, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le Service d'élevage SUAMME.

Le Président présente au Comité Syndical, la nouvelle convention de partenariat entre le SYMBO, La Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le SUAMME.

Cette convention fixe les modalités de ce partenariat relatif à l'information des exploitants agricoles et au recensement des potentiels bénéficiaires, à la réalisation des diagnostics préalables à la contractualisation, à l'établissement et suivi des dossiers des candidats, au financement de ces actions.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, autorise le Président à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Lunel, le 9 février 2011

Pour extrait conforme.



Le Président,

Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR**

130, chemin de Merles
34400 LUNEL

Tél: 04 67 71 10 58 - Fax 04 67 71 06 40